

Résidence Balmont Argenteuil



Type d'opération : **Réhabilitation**
Nombre de logements : **162**
Coût des travaux : **5,28 M€**
Démarrage chantier : **Mars 2010**
Durée des travaux : **15 mois**

Les enjeux

La réhabilitation de la résidence Balmont fait partie du Plan d'Investissement 2009-2013 d'AB Habitat, soutenu par l'Agglomération Argenteuil Bezons.

Le bâtiment est situé à l'est de la commune, dans le quartier d'Orgemont. Construit en 1968, il a fait l'objet d'une première réhabilitation partielle en 1982.

Les travaux de réhabilitation actuels visent à améliorer le confort et le cadre de vie des locataires, ainsi qu'à rendre la résidence plus respectueuse de l'environnement, notamment par une meilleure isolation (l'opération vise une certification Patrimoine Habitat). Des travaux d'aménagement des espaces extérieurs interviendront après la réhabilitation pour parachever l'ensemble.

Le programme de travaux

Les travaux de réhabilitation portent sur la rénovation des logements, la requalification des façades et l'isolation et la rénovation des parties communes. Le programme comprend notamment :

- Rénovation complète des cuisines, salles de bain et WC (appareils sanitaires, robinetterie, faïence, peinture, sol).
- Remplacement de l'ensemble de l'installation électrique dans les logements et dans les parties communes.
- Amélioration de la ventilation naturelle des logements.
- Traitement complet des façades (réfection de l'isolation par l'extérieur et ravalement), remplacement des menuiseries extérieures et mise en place de volets roulants.
- Installation d'antennes paraboliques collectives en terrasse.
- Amélioration de la sécurité incendie.
- Peinture et carrelage des halls.
- Remplacement des boîtes aux lettres.



Le plan de financement

Le coût global de l'opération se monte à 5,28 millions d'euros TTC.

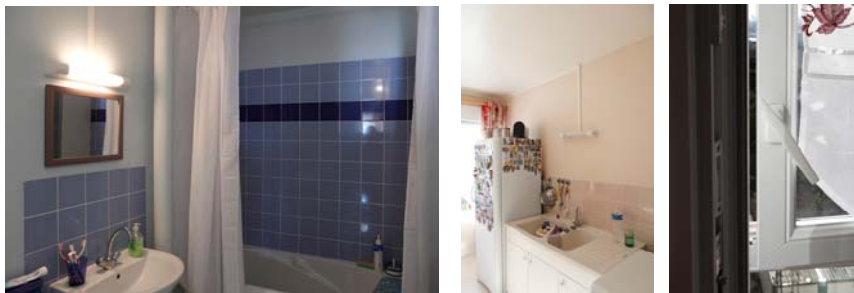
Son plan de financement se répartit comme suit :

- 6 % de subvention de la Région,
- 6 % de subvention du Conseil Général,
- 7 % de subvention de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons
- 81% de prêt de la Caisse des Dépôts,

La réhabilitation du bâtiment avait fait l'objet d'un processus de concertation des locataires, et a été acceptée en mars 2008.

Les entreprises du chantier

- Maître d'œuvre Architecte : **SARL Christophe BARTHELEMY**
- BET électricité plomberie : **BET ANTONELLI**
- SPS : **CORBICE**
- Bureau de contrôle : **BTP CONSULTANTS**
- Entreprise Générale : **GTM**



Logement après réhabilitation.

